



Ville de Wavre
Place de l'Hôtel de Ville 1
1300 WAVRE

Le 7 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Wavre participe à la Semaine du Commerce Équitable

À l'occasion de la Semaine du Commerce Équitable, du 7 au 17 octobre 2020, la Ville de Wavre s'engage activement et concrètement.

Mis en place début 2020 dans l'administration communale, le Service de Coopération au Développement a porté l'engagement de Wavre dans la Semaine du Commerce Équitable. Cette opération de sensibilisation et de communication apparaît comme essentielle pour la Ville de Wavre et diverses actions ont été mises en place dans le cadre de cet événement.

Définition du Commerce équitable

« Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, en particulier ceux du Sud.

Les organisations du commerce équitable, soutenues par de nombreux consommateurs, s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion publique et à mener campagne pour favoriser des changements dans les règles et les pratiques du commerce international conventionnel ».

Tout d'abord, il convient de rappeler que la Ville de Wavre a signé une motion Commerce équitable en séance du Conseil le 22 octobre 2019. Dans ce cadre, Wavre a reçu pour mission de sensibiliser la population au sujet du fairtrade. Pour recevoir un jour le titre de « Commune du Commerce Équitable », délivré par Oxfam-Magasins du Monde, Miel Maya Honing et Fairtrade Belgium, plusieurs critères seront évalués et Wavre s'engage à y répondre :

1. Le conseil communal vote une résolution en faveur du commerce équitable et engage l'administration communale à consommer du café et au moins un autre produit équitable.
2. Des commerces et établissements horeca installés sur le territoire de la commune proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur clientèle.
3. Des entreprises, institutions, des associations et des écoles de la commune consomment des produits équitables et sensibilisent leurs travailleurs et les élèves au commerce équitable.
4. La commune communique sur sa participation à la campagne et organise au moins annuellement un événement de sensibilisation grand public sur le commerce équitable.
5. Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux coordonne la campagne et mène la commune à l'obtention du titre.
6. Parce que les agriculteurs de chez nous comptent aussi, la commune soutient une initiative en faveur de la consommation de produits agricoles locaux et durables.

(Plus d'infos sur <https://www.cdce.be/la-campagne/pour-le-titre-6-criteres/>)

La Semaine du Commerce Équitable est donc l'une des actions de communication à laquelle la Ville de Wavre participe pour avancer dans la validation des critères à remplir pour être reconnue CDCE.

En interne, une exposition sur le sujet a été installée à destination des agents communaux dans l'espace du cloître de l'Hôtel de Ville.

L'ensemble du personnel a également reçu une invitation à participer à un quiz sur le commerce équitable afin d'être sensibilisé de façon ludique.

Vis-à-vis des citoyens, la communication externe s'articule essentiellement autour de publications de sensibilisation sur wavre.be et sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'informer les Wavriens de la participation de leur ville à cette campagne mais également de leur présenter des idées d'actions concrètes. Enfin, des stands d'associations seront présents lors du marché hebdomadaire du mercredi.

Step by step, Wavre s'engage et remercie la presse pour le relai qu'elle voudra bien assurer à ses actions.

Contact : Service de Coopération au développement: valerie.dirix@wavre.be

Contact politique : Kyriaki Michelis kyriaki.michelis@wavre.be